

∴ JOURNÉE ∴

DROIT RURAL, ENVIRONNEMENT ET EAU

GREOUX-LES-BAINS

VENDREDI 16 JUIN 2023

9 H 00 - 17 H 00

L'ETOILE, CENTRE DE CONGRES

Avenue Pierre Brossolette
04800 GREOUX-LES-BAINS

∴ PRÉSENTIEL ∴

VALIDATION
6 H

NIVEAU : 1

PRÉREQUIS : Etre avocat

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE



::: OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :::

- Appréhender l'actualité légale et jurisprudentielle en droit rural
- Identifier les activités de l'entreprise agricole et les relations de l'entreprise avec son environnement
- Identifier les contraintes et obligations légales de l'entreprise agricole

NIVEAU : 1

PRÉ-REQUIS :

Etre avocat

TYPE DE FORMATION : Présentiel

DATE : VENDREDI 16 JUIN 2023

De 9h00 à 17h00

DURÉE DE LA FORMATION :

1 journée de 6 heures

LIEU DE LA FORMATION :

L'ETOILE, CENTRE DE CONGRES

Av. Pierrer Brossolette

04800 GREOUX-LES-BAINS

::: INTERVENANTS :::

Mme J. CAYRON,
*Maître de conférences à Aix-Marseille Université,
Directeur du Master Droit rural des affaires*

Me I. GAYE,
Avocat au Barreau de Toulouse

Me V. FERRARINI,
Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence



⋮ PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA JOURNÉE ⋮

09 H 00 > 09 H 30

ACCUEIL CAFÉ DES PARTICIPANTS
ET PROPOS D'OUVERTURE

MATINEE : LES ACTIVITES DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

ACTUALITES DE DROIT RURAL

09 H 30 – 10 H 45

Mme J. CAYRON,
*Maître de conférences
à Aix-Marseille Université,
Directeur du Master
Droit rural des affaires*

- Le foncier : mise en œuvre de la loi Sempastous sur le foncier
- La production : les derniers arrêts relatifs aux baux ruraux
- La commercialisation des produits agricoles : mise en œuvre de la loi Egalim (I et II)

10 H 45 > 11 H

DEBATS AVEC LA SALLE

LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

11 H – 12 H 15

Me V. FERRARINI
*Avocat au Barreau
d'Aix-en-Provence*

- Agrivoltaïsme
- Agritourisme

12 H 15 > 12 H 30

DEBATS AVEC LA SALLE

12 H 30 > 14 H 00

DÉJEUNER

APRES-MIDI : LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

PRIMUM NON NOCERE : LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT PAR L'ENTREPRISE AGRICOLE

14 H 00 – 14 H 30

Mme J. CAYRON,
*Maître de conférences
à Aix-Marseille Université,
Directeur du Master
Droit rural des affaires*

- Les obligations environnementales de l'entreprise agricole (produits phyto, ZNT)
- La conditionnalité des aides européennes dans la nouvelle PAC

LE BAIL RURAL ENVIRONNEMENTAL

14 H 30 – 15 H 30

Me I. GAYE,
Avocat au Barreau de Toulouse

- L'introduction progressive du souci de protection de l'environnement et des ressources dans le bail rural
- Les modalités pratiques de la protection au moment de la conclusion, de l'exécution, de la fin ou de la cession du bail

15 H 30 > 15 H 45

DEBATS AVEC LA SALLE

LA GESTION DU BESOIN D'EAU

15 H 45 – 16 H 15

Mme J. CAYRON,
*Maître de conférences
à Aix-Marseille Université,
Directeur du Master
Droit rural des affaires*

- Arrosage, retenues collinaires
- Adaptation de l'agriculture au changement climatique

LA PROTECTION DES ENTREPRISES AGRICOLES CONTRE LES DEGATS CAUSES PAR LES ANIMAUX SAUVAGES

16 H 15 – 16 H 45

Mme J. CAYRON,
*Maître de conférences
à Aix-Marseille Université,
Directeur du Master
Droit rural des affaires*

- La responsabilité de principe des sociétés de chasseurs
- La question des grands prédateurs

16 H 45 - 17 H

DEBATS AVEC LA SALLE
ET CLOTURE DE LA JOURNEE

::: TARIFS ET PRISE EN CHARGE :::

Ce tarif comprend la journée de formation ainsi que les pauses et le déjeuner.

	TARIF* POUR LA JOURNÉE - 6 H	CREDIT D'IMPÔT**	Reste à charge de l'avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ	150 €	67,62 €	Moins de 85 €

* FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

** Tarif heure de SMIC au 1^{er} janvier 2023 : 11,27 €

Plus d'informations sur le crédit d'impôt [ICI](#)

::: FAITES FINANCER VOTRE FORMATION ! :::

La formation pourra être prise en charge par les organismes collecteurs de fonds au titre de la formation continue selon les conditions de ces organismes. FIF-PL : www.fifpl.fr, OPCO-EP : www.opcoep.fr

Il vous appartient d'en faire la demande **avant le début de la formation**.

Référence pour dossier de prise en charge : EDA Sud-Est CFBSE

Enregistré sous le numéro 93 13 P 0048 13. *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*

::: INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! :::

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat [ICI](#)

Date limite d'inscription : 8 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1 (si ce n'est pas déjà déposée dans votre espace avocat)

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »
Tutoriel de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription

Par courrier à l'adresse suivante :

EDASE – ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Attention : Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en salle de formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

∴ JOURNÉE ∴

DROIT RURAL, ENVIRONNEMENT ET EAU

VENDREDI 16 JUIN 2023

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :
61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance :

Avocat au Barreau de :

Date de prestation de serment :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

∴ CHAMP(S) DE COMPÉTENCE À RENSEIGNER ∴

Droit de la famille, des personnes
et de leur patrimoine

Droit du dommage corporel

Droit des assurances

Droit immobilier

Droit rural

Droit du travail

Droit de la sécurité sociale et
de la protection sociale

Droit pénal

Déontologie

Vie professionnelle

Droit commercial, des affaires et
de la concurrence

Droit des sociétés

Droit des associations et des fondations

Droit bancaire et boursier

Droit du crédit et de la consommation

Droit de la fiducie

Droit des garanties, des suretés
et des mesures d'exécution

Droit fiscal et douanier

Droit des transports

Droit public

Droit de l'international et de l'Union
européenne

Droit des étrangers et de la nationalité

Droit de la santé

Droit de l'environnement

Droit des nouvelles technologies,
l'informatique et de la communication

Droit de la propriété intellectuelle

Procédure civile

MARD / Médiation

Droit de l'arbitrage

Droit du sport

∴ TARIFS ∴

TARIF JOURNÉE · 150 €

∴ MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ∴

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr

:: SE TENIR INFORMÉ DES OFFRES DE FORMATION ::

Toutes les sessions de formation font l'objet d'une plaquette contenant l'ensemble des détails de la formation et le bulletin d'inscription. Elles sont diffusées en format électronique et disponibles en téléchargement dans le catalogue en ligne. Toutes les formations sont publiées sur le site internet de l'Ecole qui est régulièrement mis à jour.

Un relais de diffusion par chaque ordre est également assuré de manière mensuelle.

Newsletter mensuelle

Une newsletter mensuelle organisée par pôle et matière est envoyée à l'ensemble des contacts de l'EDASE. Ainsi, vous pourrez rapidement identifier les formations qui vous intéressent et vous inscrire en ligne.

E-mailings ciblés

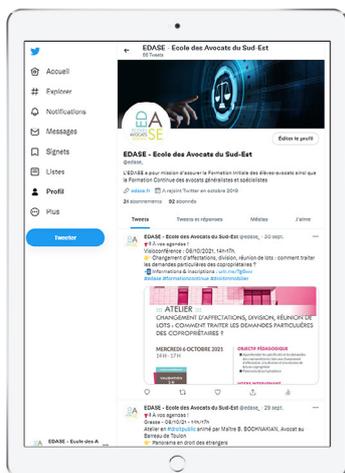
En fonction de vos centres d'intérêts, des e-mailings thématiques portant sur des événements particuliers ou définis par pôle de formation sont également envoyés.

Si vous souhaitez rejoindre notre base de données pour recevoir régulièrement nos offres de formation continue, nous vous invitons à nous contacter à communication@edase.fr, avec les informations suivantes :

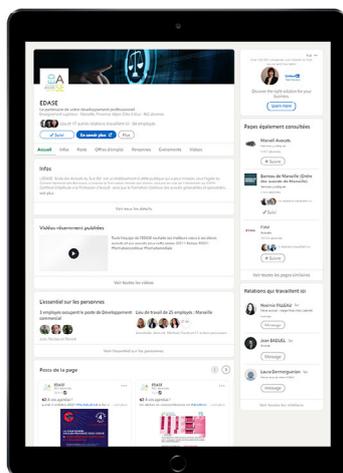
- Vos nom et prénom
- Votre Barreau
- Vos centres d'intérêts (liste en page 6)
- Votre adresse email

N'hésitez pas à nous faire vos retours !

:: REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ::



:: [TWITTER](#) ::



:: [LINKEDIN](#) ::



:: [FACEBOOK](#) ::



61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

www.edase.fr